PLU

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, COMMUNE DE

Lucé

Plan local d'urbanisme

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE de l'ensemble de la commune

Élaboration du PLU prescrite le 13 mars 2018

1er arrêt du PLU le 2 juillet 2019
2nd arrêt du PLU le 21 décembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 21 décembre 2023 arrêtant le plan local d'urbanisme de Lucé

Le maire,
Florent Gauthier

Date : **05 Décembre 2023**
Phase :**Arrêt du projet et enquête publique**

N° de pièce : **4.2**

Échelle : **1 / 5 000**

Mairie de Lucé
5, rue Jules Ferry
tél : 02 37 25 68 25
courriel : mairie@ville-luce.fr / http://www.ville-luce.fr

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage
4bis, rue Saint-Barthélémy, 28000 Chartres
02 37 91 08 06 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com

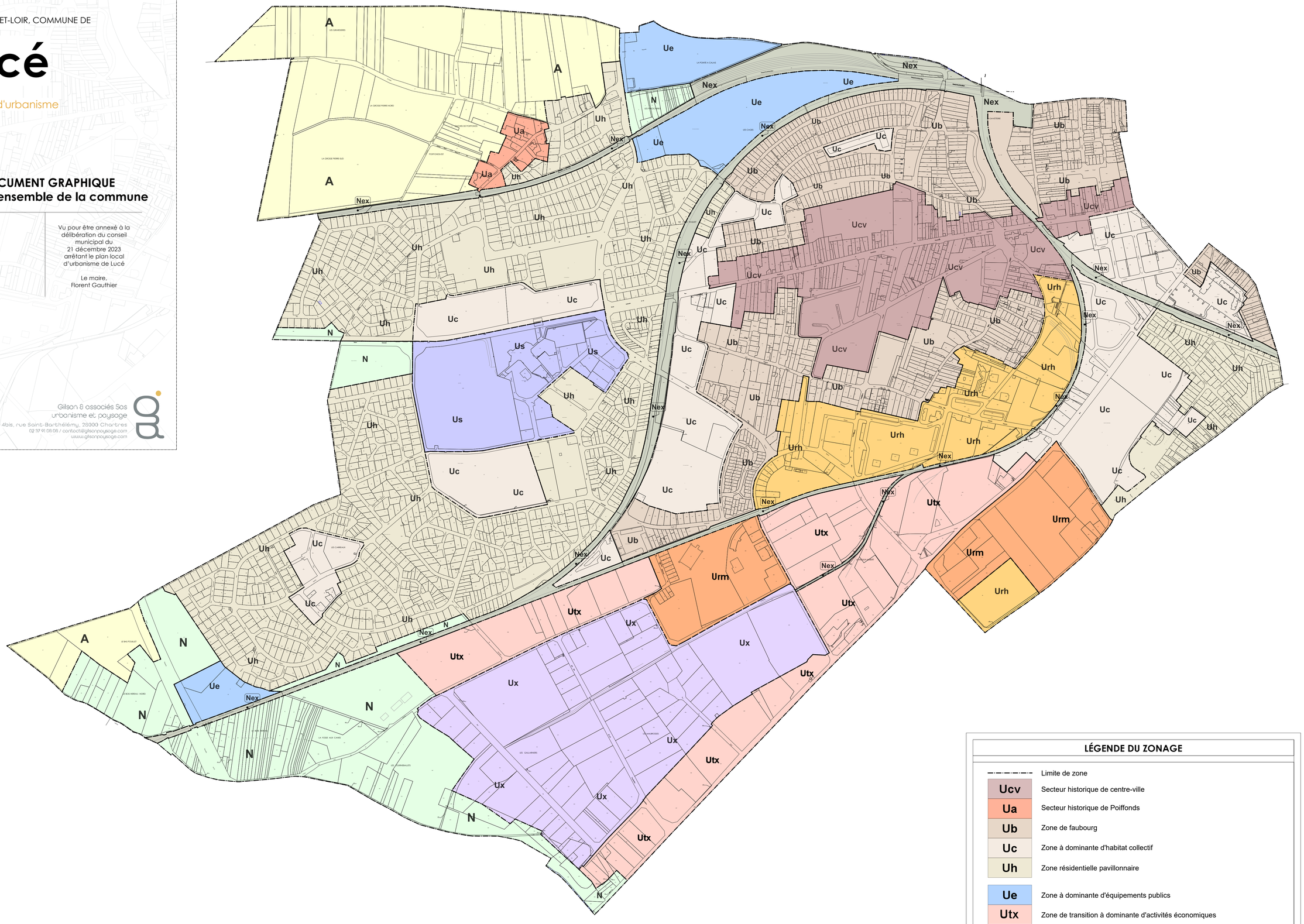

NORD 0 50 100 200 300 600m

LÉGENDE DU ZONAGE

-·-·-·-	Limite de zone
Ucv	Secteur historique de centre-ville
Ua	Secteur historique de Poiffonds
Ub	Zone de faubourg
Uc	Zone à dominante d'habitat collectif
Uh	Zone résidentielle pavillonnaire
Ue	Zone à dominante d'équipements publics
Utx	Zone de transition à dominante d'activités économiques
Urh	Zone de renouvellement urbain à dominante d'habitat
Urm	Zone de renouvellement urbain à mixité fonctionnelle
Us	Zone à dominante de commerces et d'activités de services
Ux	Zone à dominante d'activités économiques
A	Zone d'activités agricoles
N	Zone naturelle
Nex	Secteur accueillant les emprises férroviaires